



AUDREY AZOULAY
MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

THIERRY MANDON
SECRETARE D'ÉTAT CHARGE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.culturecommunication.gouv.fr

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Paris, le 9 mars 2017

Remise de la Stratégie nationale de la culture scientifique, technique et industrielle

Audrey AZOULAY, ministre de la Culture et de la Communication et Thierry MANDON, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, se sont vu remettre, ce jour, par Dominique Gillot, sénatrice du Val d'Oise et présidente du conseil national de la culture scientifique technique et industrielle (CSTI), la stratégie nationale de la culture scientifique technique et industrielle.

Cette stratégie nationale donne des orientations aux actions de développement de la culture scientifique, technique et industrielle et fédère tous les acteurs concernés autour de grandes priorités nationales. Elle s'intègre parfaitement dans le cadre de la stratégie nationale de recherche et sera complémentaire de la stratégie en faveur de la recherche culturelle, qui sera bientôt rendue publique par le ministère de la Culture et de la Communication.

La stratégie nationale définit cinq orientations stratégiques : faire mieux connaître les acteurs et favoriser leur reconnaissance mutuelle ; développer la connaissance du numérique et ses usages ; renforcer le débat démocratique et l'appui aux politiques publiques ; faire découvrir la démarche scientifique au plus grand nombre et enfin partager la culture de l'innovation et la connaissance du patrimoine technique et industriel.

La France est un pays d'excellence tant pour la recherche que pour la culture, cultivant ainsi l'héritage des Lumières, science et culture participant à l'émancipation individuelle. Le développement de la culture scientifique, technique et industrielle répond au besoin de la science et de ses faits incontestables, à l'heure de l'avènement des faits alternatifs et de la « post-vérité » et de la montée des fanatismes. Elle répond également au besoin de culture pour continuer à croire en un destin commun dont la création et l'imaginaire demeurent les piliers les plus solides. Elle répond enfin à notre volonté de construire pour l'Europe un destin commun fondé sur la valeur ajoutée de l'innovation et notre capacité à la diffuser dans la société pour un mieux-être de tous.

Pour plus de détails, voir la synthèse de la Stratégie nationale de la CSTI en pièce jointe.

Contacts presse :

Service de presse du ministère de la Culture et de la Communication :

01 40 15 83 31 – service-presse@culture.gouv.fr

Service de presse du secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

01 55 55 84 24 – secretariat.presse@recherche.gouv.fr